

Sorties scolaires en milieu culturel

Un nouveau fonctionnement pour 2026-2027

Bonne nouvelle : le financement des sorties culturelles est maintenu !
Mais le financement de deux sorties culturelles par année n'est plus garanti dans chaque milieu scolaire.

Jusqu'en 2025-2026, les sommes destinées aux sorties scolaires en milieu culturel étaient protégées et identifiées dans des mesures distinctes (15186 pour le public et 30210 pour le privé).

Pour 2026-2027, **ces sommes sont maintenant intégrées à une enveloppe plus large :**

- Réseau public : **mesure 1330** – Projets pédagogiques particuliers, activités sportives, culturelles et sociales
- Réseau privé : **mesure 3220** – Activités culturelles et sportives

Les sommes ne sont plus réservées exclusivement aux sorties culturelles. Elles peuvent être réparties entre différentes activités admissibles (activités culturelles, projets artistiques, sorties éducatives, achat de livres, activités sportives, activités parascolaires, projets pédagogiques particuliers), selon les choix faits dans chaque centre de services scolaire (CSS), commission scolaire anglophone (CS) ou établissement.

Concrètement pour vous, enseignant-es

Vous pouvez toujours organiser des sorties culturelles. Toutefois, **les modalités peuvent maintenant varier d'un CSS, d'une CS ou d'une école à l'autre** : budget disponible, dépenses acceptées, procédure de demande, formulaire, dates limites ou pièces justificatives.



PREMIER RÉFLEXE : Vérifiez les modalités applicables à votre école auprès de votre **direction** ou de la **personne responsable de la culture-éducation** de votre CSS ou CS.

Pour obtenir les coordonnées de cette personne, veuillez écrire à : politique-culturelle@education.gouv.qc.ca

Les principaux critères demeurent

Pour qu'une sortie soit admissible, elle doit notamment :

- être liée à un **organisme inscrit au Répertoire culture-éducation**;
- s'inscrire dans un contexte pédagogique;
- respecter les critères et modalités applicables dans votre milieu scolaire.

Les dépenses admissibles et les modalités de remboursement peuvent également varier selon votre milieu.

Pour aller plus loin

Pour [préparer votre sortie](#), préparer les jeunes à leur rencontre avec une œuvre, nourrir les échanges et prolonger l'expérience après la sortie, découvrez les **ressources gratuites pour les enseignant-es** sur :

→ [Opération Limonade](#)

